

Rapport annuel

—

2025



**POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN**

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Tribunal d'arrondissement de la Gruyère TAGR

Introduction

Au Conseil de la magistrature

Monsieur le Président du Conseil de la magistrature,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de la magistrature,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-après le rapport sur l'administration du Tribunal d'arrondissement de la Gruyère pour l'année 2025 et confirmons que les données statistiques présentées dans ce rapport sont correctes.

Bulle, le 28 janvier 2026

Claudia Dey Gremaud

Présidente en charge des affaires administratives en 2025

Table des matières

1.1	Partie générale.....	4
1.1.1	Composition et locaux	4
1.1.2	Activité juridictionnelle	5
1.2	Partie statistique.....	9
1.2.1	Charge de travail en général	9
1.2.2	Temps moyen écoulé entre l'enregistrement des causes et le prononcé du jugement	10
1.2.3	Affaires civiles.....	10
1.2.4	Juridiction des prud'hommes.....	13
1.2.5	Juridiction des baux.....	14
1.2.6	Assistance judiciaire	14
1.2.7	Affaires pénales.....	15

Rapport sur l'activité du Tribunal d'arrondissement de la Gruyère pour l'année 2025

1.1 Partie générale

1.1.1 Composition et locaux

1.1.1.1 Organisation et composition

Organisation et composition au 31.12.2025

Frédérique Bütikofer Repond, Claudia Dey Gremaud, Romain Lang, Camille Perroud Sugnaux, Séverine Zehnder, Président/e/s

Mathias Boschung, Grégoire Bovet, Pascal L'Homme, Pascale Vaucher Mauron, Suppléant/e/s du/de la Président/e

Tribunal civil et pénal : Jacques Aebischer, Philippe Barras, Karine Beaud, Damien Blanc, Soraya Bosson, Michel Castella, Barbara Clément Reichenbach, Colette Dupasquier (jusqu'au 31.12.2025), Nicole Fragnière-Morard, Sébastien Frossard, Maryse Gapany Joye, Stéphane Giller, Pierre-André Kolly, Patrice Morand, Jean-Marie Oberson, Marie-Christine Repond, Rachel Sauge, Corinne Marie Uginet, Christian Wyssmüller, Assesseur/e/s

Tribunal des prud'hommes : Romain Lang, Nicolas Oberson, Présidents ; Mathias Boschung, Claudia Dey Gremaud, Caroline Gauch, Séverine Zehnder, Suppléant/e/s du Président ; Maude Duc-Brunner, Yolande Progin, Assesseuses ; François Ducrest, Mathieu Fehlmann, Christian Schafer, Christian Schorderet, Assesseurs suppléants

Tribunal des baux de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse : Grégoire Bovet, Pascal L'Homme, Présidents ; Sonia Bulliard Grosset, Romain Lang, Jean-Benoît Meuwly, Virginie Sonney, Pascale Vaucher Mauron, Suppléant/e/s du Président ; Marc Delabays, Marcel Favre, Célia Gameiro, Franziska Waser, Assesseur/e/s ; Pierre-André Defferrard, Justine Chollet-Dumas, Sandra Martins, Baptiste Morand, Assesseur/e/s suppléant/e/s

En 2025, Le Tribunal plénier était présidé, jusqu'au 31 décembre 2025, par la Présidente Claudia Dey Gremaud, la Vice-présidence était assumée par la Présidente Séverine Zehnder.

Pour l'année 2026, la Présidence du Tribunal plénier sera assurée par la Présidente Séverine Zehnder et la Vice-présidence par la Présidente Frédérique Bütikofer Repond.

Les juges assesseuses Colette Dupasquier et Jacqueline Brodard ont cessé leur activité au sein du Tribunal de la Gruyère (ci-après TAGR), lequel leur adresse ses vifs remerciements pour l'activité qu'elles ont déployée au service de la justice du district. En remplacement, le Grand Conseil a élu Messieurs Pierre-André Kolly et Sébastien Frossard. Le TAGR leur souhaite la bienvenue et plein succès dans leur nouvelle fonction.

En outre, il y a eu des départs et des arrivées tant au niveau du secrétariat que du greffe.

1.1.1.2 Ressources en magistrat-e-s

Juges professionnels/les - équivalents plein temps EPT au 31.12.

Nom/Prénom	Fonction	2023	2024	2025
Bütikofer Repond Frédérique	Présidente	0.6	0.6	0.6
Dey Gremaud Claudia	Présidente	1	1	1
Perroud Sugnaux Camille	Présidente	0.6	0.6	0.6
Lang Romain	Président	1	1	1
Zehnder Séverine	Présidente	0.6	0.6	0.6
Oberson Nicolas	Président TPR	0.1	0.1	0.1
Total EPT au 31.12.		3.9	3.9	3.9

1.1.1.3 Ressources greffe et secrétariat

Équivalents plein temps EPT au 31.12.

	2023	2024	2025
Total EPT Greffiers/ères (postes permanents)	5.7	5.7	5.8
Total EPT Stagiaires juristes	2	2	2
Total EPT Collaborateur/trices administratifs (postes permanents)	5.4	5.4	5.4
Total EPT Apprenti/es collaborateur/trices administratifs	2	1	1
Total	15.1	14.1	14.2

1.1.1.4 Locaux

Les locaux du TAGR donnent toujours satisfaction, quand bien même ils sont utilisés au maximum de leur capacité. La salle de réunion interne (salle 3 de l'étage public) a été aménagée en 2025 pour permettre la tenue d'audiences et de séances. Cette nouvelle salle est désormais bien sollicitée malgré sa capacité d'accueil réduite, tant pour les besoins des audiences du TAGR lui-même que pour la commission de conciliation en matière de bail, la cellule judiciaire itinérante pour des causes des tribunaux de la Broye, de la Glâne et désormais aussi de la Gruyère, ainsi que par l'Office des poursuites pour des ventes aux enchères.

Toutes les portes des salles d'audience de la zone publique ont été remplacées durant l'année écoulée, afin de garantir la confidentialité des débats, ce que les portes d'origine ne permettaient pas. D'autres travaux doivent être exécutés, savoir l'amélioration de l'isolation phonique des salles d'avocat, qui n'offrent aucune confidentialité aux parties et à leurs avocats en l'état.

On rappelle (encore) la défectuosité du bâtiment dans son ensemble du point de vue de son hygrométrie intérieure bien trop basse en hiver. Malgré nos alertes incessantes en la matière pour des raisons de préservation de la santé de ses occupants, rien n'a encore été fait.

1.1.2 Activité juridictionnelle

1.1.2.1 En général (charge de travail globale etc.)

Le TAGR fait toujours face à une charge de travail très importante, laquelle s'est encore accrue au courant de l'année 2025. En juin, un pointage montrait une augmentation, toutes causes confondues, de 15% des nouvelles affaires

entrantes, ce qui a fortement mobilisé les forces de travail à tous les échelons (secrétariat, greffe et présidence) de manière à mettre à mal la santé de l'ensemble des collaborateurs et magistrats. La durée de traitement des affaires s'en est ressentie et les délais d'assignation ont été fortement prolongés. En raison de cette augmentation de charge, additionnée à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du CPC 2025, de la mise en œuvre du projet pilote COPAR dans les trois districts du Sud, des projets pilotes auxquels le TAGR est partie prenante (Nomadoc, Proofbox, Justitia 4.0, e-justice) et ceci sans aucune compensation en termes de personnel, la charge de travail est devenue insoutenable à tous les niveaux, à tel point que nous devons signaler nos plus grandes inquiétudes pour la santé de tous les collaborateurs/trices de notre autorité. En cette fin d'année 2025, il ne peut malheureusement qu'être constaté que le TAGR, dans sa dotation actuelle, n'est plus en mesure de faire face à sa lourde charge.

Lors de l'inspection 2025, cet état de fait a déjà été exposé et une lettre a été adressée au Conseil de la magistrature ainsi qu'à la Direction et pour information à la Commission de justice du Grand Conseil. Pour solutionner la situation catastrophique dans laquelle se trouve le TAGR en cette fin d'année 2025, la seule voie possible est l'engagement de personnel en urgence et le retour du soutien de la Cellule judiciaire itinérante à brève échéance. Le TAGR a ainsi requis le retour immédiat de la Cellule judiciaire itinérante, impérativement et en urgence du personnel de secrétariat supplémentaire et en suffisance, un greffier supplémentaire en urgence, tant pour le civil que pour le pénal, afin d'éviter de nouveaux recours pour dénis de justice qui se profilent ainsi qu'une cellule complète « Président-greffier-secrétaire » pour faire face à l'augmentation de la charge de travail constante depuis plusieurs années, laquelle est en lien de cause à effet avec la progression importante de la population du district.

Dans une décision intervenue en fin d'année, le Conseil de la magistrature a décidé d'attribuer au TAGR le secours de la Cellule judiciaire itinérante une semaine par mois dès le 1^{er} janvier 2026, le TAGR l'en remercie ici infiniment.

Nous tenons à rappeler que l'ensemble des magistrats et du personnel du TAGR s'est toujours montré loyal et disponible pour mener à bien les projets cantonaux de réforme du pouvoir judiciaire, mais force est de constater que cette disponibilité a aujourd'hui un coût qui dépasse l'investissement.

Le TAGR tient enfin à remercier sa Direction et le Conseil de la magistrature pour leur soutien et la recherche de solutions proposées tout au long de l'année 2025.

1.1.2.2 Affaires civiles (président-e, tribunal, tutelles, prud'hommes, baux, poursuites et faillites)

En matière civile, le nombre d'affaires enregistrées, toutes causes confondues, s'élève cette année à 2409 alors qu'il s'est élevé à 2165 l'année précédente. Depuis le 1^{er} janvier 2025, toutes les causes matrimoniales sans exception sont du ressort du Président du Tribunal alors qu'auparavant, les affaires de divorce sur requête unilatérale ou avec accord seulement partiel étaient dévolues au Tribunal civil. On observe ainsi dans les statistiques une baisse des affaires du Tribunal civil, lesquelles se sont reportées sur les affaires du Président civil.

En matière de faillite, en raison de l'entrée en vigueur d'une modification législative, les réquisitions de faillite ont subi une augmentation de 100% cette année par rapport à l'année dernière ! La prise en charge de cette augmentation au niveau du secrétariat (enregistrement des dossiers, suivi, envoi et notifications des décisions) ne peut pas suivre compte tenu du manque de personnel de secrétariat à disposition. A ce propos, il est relevé que le TAGR ne dispose pas du tout de personnel pour la gestion du guichet, du téléphone, des archives, des envois sécurisés, etc... toutes tâches indispensables et chronophages qui doivent être assumées en tournus par les secrétaires des président.e.s, en même temps que le nombre des dossiers judiciaires s'alourdit pour tous. Cela fait plusieurs années que ce problème persiste et que du personnel de secrétariat est demandé, en vain.

Enfin et par souci d'exhaustivité, nous relevons que la phase pilote du projet de consensus parental (COPAR), qui a débuté le 1^{er} février 2025 dans le sud du canton, n'a pas été accompagnée de ressources en personnel supplémentaire. Quand bien même nous adhérons audit projet sur le principe, sa mise en œuvre est difficile en termes d'organisation (délais très courts d'assignation parfois impossibles à respecter ou encore engagement accru de la direction de la procédure en amont de la première audience).

Pour le surplus, il est renvoyé aux statistiques de notre autorité.

1.1.2.3 Affaires pénales (juge de police, tribunal pénal)

En 2025, la charge de travail des Présidentes du Tribunal pénal de la Gruyère (ci-après : Tribunal pénal) a été élevée et soutenue, avec quelques dossiers d'envergure qui ont engendré une charge de travail supplémentaire à tous les niveaux, notamment pour l'organisation, l'assignation et la préparation desdites séances.

En 2025, le nombre de nouvelles affaires pénales enregistrées s'élève à 242 dossiers, contre 231 en 2024. Le TAGR constate ainsi une augmentation du nombre de procédures pénales entrées dans son ensemble. Même si le nombre de dossiers entrés de la compétence du Tribunal pénal est resté relativement stable, 40 dossiers en 2025 contre 38 en 2024, les Présidentes du Tribunal pénal relèvent que cette masse de dossiers de la compétence du Tribunal pénal engendre une charge de travail très élevée, également d'un point de vue organisationnel, avec bon nombre de demandes qui doivent être examinées en amont des débats, notamment la mise en place de mesures de sécurité supplémentaires, l'organisation d'auditions séparées dans des locaux séparés pour les victimes ou les débats sur plusieurs jours. Elles relèvent également que de nombreux dossiers concernaient des prévenus en détention, que ce soit pour motifs de sûreté ou en exécution anticipée de peine ou de mesure. Le TAGR a également dû faire face à des procédures complexes relevant du droit pénal économique, précisant que cela demande des connaissances particulières tant pour la Présidente et sa greffière que pour les Juges assesseurs. Ces données induisent une charge de travail supplémentaire.

En outre, le nombre de dossiers de la compétence du Juge de police inscrits au rôle durant l'année 2025 est stable, à savoir 180 en 2025 contre 179 en 2024. Les Présidentes observent que les dossiers de la compétence du Juge de police sont souvent tout aussi complexes et volumineux que ceux dévolus au Tribunal pénal, avec l'assistance presque systématique d'un avocat.

D'une manière générale, la complexité des affaires pénales augmente, la charge de travail incombant aux magistrates demeurant ainsi importante. Pour le surplus, nous nous référons aux statistiques de notre autorité.

1.1.2.4 Rapport avec les autorités, les avocat-e-s et autres intervenant-e-s

De façon générale, le rapport avec les autorités, les avocats ainsi qu'avec les autres intervenants demeure bon.

1.1.2.5 Formation

Frédérique Bütikofer Repond :

- Lutte contre la traite d'êtres humains (Fribourg, 1 jour)
- Droit pénal et modes de résolution amiables (GEMME SUISSE) (intervenante, Lausanne, 1 jour)

Claudia Dey Gremaud :

- Conférence suisse des Préposés des Offices des poursuites (Lausanne, 1 jour),
- Journée de formation de l'Ordre des avocats fribourgeois (Fribourg, 1 jour),
- Application du CPC révisé, (Fribourg, 1 jour)
- Formation introductive des magistrats (ODE, harcèlement, etc.) (Fribourg, 2 jours)

Romain Lang :

- Journée du droit des familles (Neuchâtel, 1 jour)
- Journée de formation de l'Ordre des avocats fribourgeois (Fribourg, 1 jour)

Camille Perroud Sugnaux :

- Fixation de la peine (Gerzensee, 1.5 jours)
- Evaluer et gérer les risques de récidive (Bulle, 1 jour)
- Manager avec les neurosciences (EtatFR) (Fribourg, 1.5 jours)

Séverine Zehnder :

- Journée du droit des familles (Neuchâtel, ½ jour)
- Journée de formation de l'Ordre des avocats fribourgeois (intervenante, Fribourg, 1 jour)
- Recueil de la parole de l'enfant, COPAR (Fribourg, ½ jour)

Nicolas Oberson :

- Application du CPC révisé (webinaire, 1 jour)
- Journée de formation de l'OAF (Fribourg, 1 jour)
- Formation SCRUM - Product Owner (e-Justice) (2 jours)

1.1.2.6 Divers (propositions de modification législatives, informatiques etc.)

Au niveau informatique, il est déploré le nombre important de « pannes » qui empoisonnent régulièrement le travail quotidien des collaborateurs du TAGR.

Plusieur.e.s avocat.e.s utilisent désormais les solutions numériques pour l'envoi de leur courrier, requête et demande au tribunal. Cela engendre un report de travail à charge des secrétaires personnelles des magistrats du Tribunal. En effet, déjà en sous-effectif pour accomplir le travail ordonné par leur magistrat.e respecti.f.ve., ces dernières doivent désormais imprimer elles-mêmes les requêtes et bordereaux envoyés par mail sécurisé en autant d'exemplaires qu'il y a de parties adverses. Il y a là clairement un report de charge du privé vers le public, sans qu'aucune compensation ait été envisagée. En attendant que la solution numérique soit aboutie et que le dossier judiciaire dématérialisé soit la règle, il conviendrait de mettre rapidement à disposition des autorités judiciaires les moyens de notifier également aux parties (au moins celles assistées d'un avocat) les écritures et bordereaux par voie numérique également. Cette situation hybride actuelle est insupportable à long terme, il convient d'y remédier très rapidement.

1.2 Partie statistique

1.2.1 Charge de travail en général

	Affaires pendantes au 01.01.	Affaires inscrites au rôle (du 01.01. au 31.12.)	Affaires liquidées (du 01.01. au 31.12.)	Affaires pendantes au 31.12.
2023	730	2231	2276	683
2024	729	2396	2308	817
2025	844	2651	2458	1037

Langue des affaires enregistrées	2023	2024	2025
Français	2229	2388	2650
Allemand	2	8	1

Evolution 2024-2025 (toutes affaires confondues)	Affaires pendantes au 01.01.		Affaires inscrites au rôle (01.01. au 31.12.)		Affaires liquidées (01.01. au 31.12.)		Affaires pendantes au 31.12.	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Président/e/s civils	383	468	1947	2257	1885	2037	445	688
Tribunal civil	181	194	93	20	88	63	186	151
Président/e/s tribunal des baux (Gruyère)	1	5	35	33	31	31	5	7
Tribunal des baux (Gruyère)	0	0	0	0	0	0	0	0
Président/e/s tribunal des prud'hommes	24	13	74	85	85	61	13	37
Tribunal des prud'hommes	14	22	16	14	8	13	22	23
Juge de police	109	120	179	180	164	192	124	108
Président/e/s tribunal pénal	2	3	14	22	13	18	3	7
Tribunal pénal	15	19	38	40	34	43	19	16
Total	729	844	2396	2651	2308	2458	817	1037

1.2.2 Temps moyen écoulé entre l'enregistrement des causes et le prononcé du jugement

	1-30 jours	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-2 ans	> 2 ans
Juge de répression						
Tribunal pénal	4	14	10	12	3	0
Juge de police	26	32	36	44	49	5
Tribunal civil						
Droit de la famille	0	0	3	8	19	26
Actions résultant des contrats	0	0	0	0	0	3
Président/e tribunal civil						
Divorce et modification de divorce	4	54	22	7	1	1
Mesures protectrices de l'union conjugale et leur modification	1	13	15	16	13	9
Affaires pécuniaires (art. 51 al. 1 let. A LJ)	6	12	12	15	9	6
Mainlevée	14	514	14	2	1	0
Juridiction des prud'hommes						
Président/e	13	34	8	5	0	1
Tribunal	0	0	1	3	6	3
Juridiction des baux						
Président/e	6	22	3	0	0	0
Tribunal	0	0	0	0	0	0

1.2.3 Affaires civiles

1.2.3.1 Président-e-s de tribunal

	Affaires pendantes au 01.01.	Affaires inscrites au rôle (01.01. au 31.12.)	Affaires liquidées (01.01. au 31.12.)	Affaires pendantes au 31.12.	dont inscrites au rôle jusqu'au 31.12. de l'avant-dernière année
2022	393	1686	1707	372	37
2023	401	1785	1838	348	36
2024	383	1947	1885	445	55
2025	468	2257	2037	688	35

Langue des affaires enregistrées	2022	2023	2024	2025
Français	1684	1783	1939	2257
Allemand	2	2	8	0

Objets des jugements et ordonnances rendus	2023	2024	2025
1. Divorce sur requête commune avec accord complet (2023-2024) / Divorce et modification de divorce (2025)	80	79	78
2. Séparation de corps sur requête commune avec accord complet	0	0	1
3. Mesures protectrices de l'union conjugale et leur modification (art. 172 CC)	60	64	67
4. Affaires pécuniaires (art. 51 al. 1 let. a LJ)	62	62	58
5. Mesures provisionnelles et leur modification	202	192	225
6. Inscription provisoire des hypothèques légales entrepreneurs et artisans	10	22	18
7. Décisions rendues en matière d'assistance judiciaire	329	294	330
8. Décisions rendues en vertu de la LELP	878	924	1041
a) Mainlevée	510	530	545
b) Annulation et suspension de la poursuite (art. 85 LP)	0	3	2
c) Action en constatation négative (art. 85a LP)	0	0	2
d) Ouverture de la faillite	221	220	342
e) Suspension de la faillite faute d'actif	54	49	68
f) Décision relative au retour à meilleure fortune (art. 265a al. 1 et 3 LP)	29	33	12
g) Action en constatation du retour ou non-retour à meilleure fortune (art. 265a)	1	0	0
h) Clôture de la faillite	46	60	42
i) Séquestre	12	17	18
j) Procédures concordataires	1	5	5
k) Divers	4	7	5
9. Annulation de titres	20	15	14
10. Commissions rogatoires	16	23	38
11. Exécution des jugements (art. 339 CPC)	4	5	1
12. Procédures de conciliation (art. 197ss CPC)	119	112	72
a) Transaction	25	20	17
b) Autorisation de procéder	54	49	29
c) Proposition de jugement acceptée	2	4	3
d) Jugement	5	11	2
e) Autres	33	28	21
13. Divers	58	93	94
Total	1838	1885	2037

Taux de conciliation selon les art. 197 ss CPC	2022	2023	2024	2025
Procédures de conciliation (art. 197ss CPC)	125	119	112	90
1. Taux de réussite de conciliation	25.60%	22.69%	21.43%	27.78%
a) Transaction	25.60%	21.01%	17.86%	23.61%
b) Proposition de jugement acceptée	0%	1.68%	3.57%	4.17%

1.2.3.2 Tribunal civil d'arrondissement

	Affaires pendantes au 01.01.	Affaires inscrites au rôle (01.01. au 31.12.)	Affaires liquidées (01.01. au 31.12.)	Affaires pendantes au 31.12.	dont inscrites au rôle jusqu'au 31.12. de l'avant-dernière année
2022	165	91	105	151	48
2023	158	98	83	173	50
2024	181	93	88	186	39
2025	194	20	63	151	75

Langue des affaires enregistrées	2022	2023	2024	2025
Français	91	98	93	20
Allemand	0	0	0	0

Objets des jugements rendus	2023	2024	2025
A. Code civil	75	71	57
1. Droit des personnes	0	0	1
2. Droit de la famille	69	70	55
a) divorce	52	45	45
b) modification de jugements de divorce	16	23	10
c) séparation de corps	0	1	0
d) divers	1	1	0
3. Droit des successions	1	0	0
4. Droits réels	5	1	0
B. Code des obligations	5	8	5
1. Actions résultant des contrats	4	5	3
2. Actions résultant d'actes illicites	0	1	0
3. Droit des sociétés	0	0	0
4. Autres	1	2	2
C. Autres lois fédérales ou cantonales	3	9	2
Total	83	88	63

1.2.4 Juridiction des prud'hommes

1.2.4.1 Président-e-s du tribunal des prud'hommes

	Affaires pendantes au 01.01.	Nouvelles affaires inscrites au rôle	Jugements rendus	Affaires liquidées par conciliation/ transaction	Autres affaires liquidées	Affaires pendantes au 31.12.
2022	10	57	4	11	36	16
2023	16	65	3	19	35	24
2024	24	74	6	21	47	13
2025	13	85	3	11	47	37

Langue des affaires enregistrées	2022	2023	2024	2025
Français	57	65	74	85
Allemand	0	0	0	0

1.2.4.2 Tribunal des prud'hommes

	Affaires pendantes au 01.01.	Nouvelles affaires inscrites au rôle	Jugements rendus	Affaires liquidées par conciliation transaction	Autres affaires liquidées	Affaires pendantes au 31.12.
2022	15	7	5	1	1	15
2023	16	9	8	3	1	13
2024	14	16	5	2	1	22
2025	22	14	6	2	5	23

Langue des affaires enregistrées	2022	2023	2024	2025
Français	7	9	16	14
Allemand	0	0	0	0

1.2.5 Juridiction des baux

1.2.5.1 Président-e-s du tribunal des baux de la Gruyère

	Affaires pendantes au 01.01.	Nouvelles affaires inscrites au rôle	Jugements rendus	Affaires pendantes au 31.12.
2023	3	42	44	1
2024	1	35	31	5
2025	5	33	31	7

Langue des affaires enregistrées	2023	2024	2025
Français	42	35	32
Allemand	0	0	1

1.2.5.2 Tribunal des baux de la Gruyère

	Affaires pendantes au 01.01.	Nouvelles affaires inscrites au rôle	Jugements rendus	Affaires pendantes au 31.12.
2023	0	0	0	0
2024	0	0	0	0
2025	0	0	0	0

Langue des affaires enregistrées	2023	2024	2025
Français	0	0	0
Allemand	0	0	0

1.2.6 Assistance judiciaire

1.2.6.1 En matière civile

Assistance judiciaire comprenant la dispense des frais judiciaires et des sûretés ainsi que la désignation d'un/e défenseur/e d'office

	Octroi non subordonné au paiement d'une contribution mensuelle	Octroi subordonné à un tel paiement	Refusée	Retirée	Total
2022	259	1	1	27	288
2023	257	0	12	53	322
2024	254	1	5	36	296
2025	271	2	4	44	321

Assistance judiciaire comprenant la dispense des frais judiciaires et des sûretés

	Octroi non subordonné au paiement d'une contribution mensuelle	Octroi subordonné à un tel paiement	Refusée	Retirée	Total
2022	15	0	1	0	16
2023	15	0	0	0	15
2024	6	0	1	1	8
2025	17	0	0	0	17

1.2.7 Affaires pénales

1.2.7.1 Tribunal pénal d'arrondissement

	Affaires pendantes au 01.01.	Affaires inscrites au rôle (01.01. au 31.12.)	Affaires liquidées (01.01. au 31.12.)	Affaires pendantes au 31.12.
2022	8	16	16	8
2023	8	22	15	15
2024	15	38	34	19
2025	19	40	43	16

Nombre de personnes jugées

2022	2023	2024	2025
16	15	34	43

	Condamnées	Acquittées	Retrait de plainte ou d'opposition
2023	13	0	2
2024	32	1	1
2025	33	2	8

	Personnes condamnées à des peines privatives de liberté	Personnes condamnées à des peines pécuniaires	Amendes	Peines assorties du sursis	Peines assorties du sursis partiel	Demandes d'indemnité par des personnes acquittées
2022	13	6	11	10	2	0
2023	11	1	8	3	5	0
2024	27	10	19	10	8	3
2025	32	3	20	15	13	11

	Nationalité			Sexe		Etat civil		Langue de la procédure	
	Personnes jugées	Suisses	Autres	Hommes	Femmes	Mariés	Autres	Français	Allemand
2022	16	11	5	13	3	3	13	16	0
2023	15	11	4	15	0	2	13	15	0
2024	34	16	18	30	4	5	29	34	0
2025	43	22	21	37	6	7	36	43	0

Nombre d'infractions	2023	2024	2025
1. Infractions contre la vie et l'intégrité corporelle (art. 111-136 CP)	4	10	18
a) Meurtre	0	0	1
a) Assassinat	1	0	0
b) Meurtre passionnel	0	0	0
c) Homicides par négligence	0	0	0
d) Homicides par négligence à la suite de la violation d'une disposition de la	0	0	1
e) Lésions corporelles	2	4	5
f) Lésions corporelles à la suite de la violation d'une disposition de la LCR	0	1	2
g) Rixe/Aggression	0	2	3
h) Divers	1	3	6
2. Infractions contre le patrimoine (art. 137-172ter CP)	15	26	43
a) Abus de confiance	2	2	0
b) Vol	3	13	14
c) Brigandage	2	2	2
d) Dommages à la propriété	4	6	8
e) Escroquerie	2	2	1
f) Utilisation frauduleuse d'un ordinateur	0	1	1
g) Abus de cartes-chèques et de cartes de crédit	0	0	0
h) Extorsion et chantage	0	0	0
i) Gestion déloyale	1	0	1
j) Recel	0	1	2
k) Crimes ou délits dans la faillite et la poursuite pour dettes	1	0	11

Nombre d'infractions	2023	2024	2025
l) Divers	0	0	3
3. Infractions contre l'honneur, le domaine secret ou le domaine privé (art. 173-179novies CP)	1	1	4
4. Crimes ou délits contre la liberté (art. 180-186 CP)	7	10	20
a) Menaces	1	2	5
b) Contrainte	2	2	3
c) Violation de domicile	4	6	9
d) Divers	0	0	3
5. Infractions contre l'intégrité sexuelle (art. 187-200 CP)	7	3	16
a) Mise en danger du développement de mineurs	2	0	2
b) Atteinte à la liberté et à l'honneur sexuels	3	2	11
c) Divers	2	1	3
6. Délits contre la famille (art. 213 - 220 CP)	0	1	1
a) Violation d'une obligation d'entretien	0	0	1
b) Divers	0	1	0
7. Crimes ou délits créant un danger collectif (art. 221-230 CP)	0	1	0
a) Incendie intentionnel	0	0	0
b) Incendie par négligence	0	0	0
c) Divers	0	1	0
8. Crimes ou délits contre les communications publiques (art. 237-239 CP)	0	0	0
9. Fausse monnaie, falsification des timbres officiels de valeur, des marques officielles, des poids et mesures (art. 240-250 CP)	0	2	1
10. Faux dans les titres (art. 251-257 CP)	2	3	2
11. Crimes ou délits contre la paix publique (art. 258-263 CP)	1	0	0
12. Crimes et délits contre l'Etat et la défense nationale (art. 265-278 CP)	0	0	0
13. Crimes ou délits contre l'administration de la justice (art. 303-311 CP)	0	1	4
a) Induction de la justice en erreur	0	0	0
b) Blanchissage d'argent	0	1	4
c) Fausse déclaration d'une partie en justice	0	0	0
d) Divers	0	0	0
14. Infractions contre les devoirs de fonction et les devoirs professionnels (art. 312-322 CP)	0	0	0
15. Corruption (art. 322ter-322octies CP)	0	0	0
16. Contravention à des dispositions du droit fédéral (art. 323-332 CP)	0	0	1
17. Infractions à la LCR	3	14	17
a) Art. 90 ch. 1	0	1	1
b) Art. 90 ch. 2 (faute grave)	0	0	0
c) Art. 91 (conducteurs pris de boisson)	0	1	1
d) Art. 94 (vol d'usage)	1	0	2
e) Art. 95 (circulation sans permis)	1	3	7
f) Divers	1	9	6
18. Infractions à la LStup	15	33	33

Nombre d'infractions	2023	2024	2025
19. Infractions à la LALEtr	0	0	0
20. Infractions à la LArm	0	5	1
21. Infractions à d'autres lois fédérales ou cantonales	18	26	21
Total	73	137	182

1.2.7.2 Président-e du Tribunal pénal

	Affaires pendantes au 01.01.	Affaires inscrites au rôle (01.01. au 31.12.)	Affaires liquidées (01.01. au 31.12.)	Affaires pendantes au 31.12.
2023	3	7	8	2
2024	2	14	13	3
2025	3	22	18	7

1.2.7.3 Juge de police

	Affaires pendantes au 01.01.	Affaires inscrites au rôle (01.01. au 31.12.)	Affaires liquidées (01.01. au 31.12.)	Affaires pendantes au 31.12.
2023	125	203	219	107
2024	110	179	164	124
2025	120	180	192	108

Nombre de personnes jugées

	2022	2023	2024	2025
	229	219	163	191

	Condamnées	Acquittées	Retrait de plainte ou d'opposition
2022	70	47	44
2023	67	41	66
2024	56	21	35
2025	61	30	51

	Personnes condamnées à des peines privatives de liberté	Personnes condamnées à des peines pécuniaires	Amendes	Peines assorties du sursis	Peines assorties du sursis partiel	Demandes d'indemnité par des personnes acquittées
2022	13	31	47	40	0	35
2023	15	31	47	37	0	12
2024	23	24	45	39	0	7
2025	16	24	41	35	0	17

Langue des affaires enregistrées	2023	2024	2025
Français	219	164	180
Allemand	0	0	0

Nombre d'infractions	2023	2024	2025
1. Infractions au CP	75	35	47
a) Atteinte à l'intégrité corporelle	8	5	11
b) Infractions contre le patrimoine	4	4	3
c) Atteinte à l'honneur	14	3	6
d) Infractions contre l'intégrité sexuelle	18	14	10
e) Insoumission à une décision de l'autorité	1	2	3
f) Contravention à des dispositions du droit fédéral	0	0	0
g) Divers	30	7	14
2. Infractions à la LACP	3	2	7
a) Art. 8 LACP	0	0	0
b) Divers	3	2	7
3. Infractions	91	124	85
a) à la loi sur la pêche	0	0	0
b) à la loi sur la chasse	0	7	0
c) au code forestier	0	1	0
d) à la loi sur les denrées alimentaires	0	0	0
e) à la loi sur la police des étrangers	0	0	7
f) à la loi sur les étrangers	4	8	0
g) à la loi sur la protection civile	0	0	0
h) à la loi sur la protection des animaux	0	0	0
i) à la loi sur la protection des eaux	0	0	0
j) à la loi sur les transports publics	2	4	0
k) à la loi sur les établissements publics et la danse	0	3	0
l) à la loi sur le chômage	0	0	0
m) à la loi sur la navigation intérieure	1	0	0
n) à la loi sur la circulation routière	44	58	46
o) à la loi sur les stupéfiants	11	17	19
p) Infractions à la LArm	3	6	1

Nombre d'infractions	2023	2024	2025
q) Divers	26	20	12
Total	169	161	139

1.2.7.4 Récapitulation

1.2.7.4.1 Nombre de personnes jugées

	Tribunal pénal	Juge de police	Total
2022	16	229	245
2023	15	219	234
2024	34	163	197
2025	43	191	234

Nature du jugement 2025	Tribunal pénal	Juge de police	Total
Personnes acquittées	2	30	32
Demandes d'indemnité par des personnes acquittées	11	17	28
Personnes condamnées à des peines privatives de liberté	32	16	48
Personnes condamnées à des TIG	0	0	0
Personnes condamnées à des peines pécuniaires	3	24	27
à l'amende	20	41	61
assorties du sursis	15	35	50
assorties du sursis partiel	13	0	13
Retrait de plainte ou d'opposition	8	51	59
Total	104	214	318

1.2.7.4.2 Jugements concernant la révocation ou la prolongation du sursis

	Tribunal pénal	Juge de police	Total
2022	3	10	13
2023	4	12	16
2024	6	11	17
2025	13	10	23

1.2.7.4.3 Détention préventive

Nombre de prévenu/e/s en détention provisoire ou en exécution anticipée de peine au moment du jugement			
2022	2023	2024	2025
6	8	13	10